

ARRÊTÉ DE LA COMMISSION D'APPEL

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités de Lorraine

Vu le code de l'éducation notamment l'article D331-35 ;
Vu l'arrêté en date du 14 juin 1990 relatif à la commission d'appel ;
Vu l'arrêté en date du 19 juillet 2019 relatif aux voies d'orientation ;
Vu les propositions adressées par les associations de représentants des parents d'élèves ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition de la commission d'appel prévue à l'article D331-35 susvisé est fixée pour le niveau 2nde GT dans les districts de Metz, Thionville, Hayange et Rombas comme suit :

Président : M. BOUZAD, Proviseur, DSDEN de Metz
Médecin scolaire : M. METZINGER
Assistante sociale scolaire : Mme DELEMARLE

Représentant de Parents d'élèves :
Mme FARES, FCPE
M. DE DOMENICO, FCPE
Mme URSCHER, FCPE
M. GROSDIDIER, FCPE
M. SIAL, FCPE

COMPOSITION DES SOUS-COMMISSIONS D'APPEL

Sous-commission 1

Président : M. BOUZAD, Proviseur, DSDEN de Metz

Cheffe d'établissement : Mme HAMMAN, Provisseuse, lycée Jean-Victor Poncelet Saint-Avold
Chef d'établissement : M. RINGENBACH, Proviseur, lycée Robert Schuman Metz

Professeurs :
M. MIZZI, lycée Louis Vincent Metz
Mme SOMMELET, lycée Robert Schuman Metz
M. CHEKIRINE, lycée Cormontaigne Metz

Professeurs suppléants :
M. GETTE, lycée Georges de la Tour Metz
Mme SCHNEIDER, lycée La Communication Metz

CPE :
Mme MIQUEL, lycée Georges de la Tour Metz

CPE suppléant ;
Mme MIROUFE, lycée Cormontaigne Metz

CIO :
Mme AMARANTHE, Directrice du CIO de Metz

Sous-commission 2

Président : M. METRA, Proviseur, lycée Félix Meyer Creutzwald

Cheffe d'établissement : Mme CEDAT, Proviseure, lycée de la communication Metz

Chef d'établissement : M. MANGENOT, Proviseur, lycée Julie Daubié Rombas

Professeurs :

Mme CAGNAT, lycée Robert Schuman Metz

Mme RABIN, lycée Fabert Metz

Mme JOLLAIN, lycée Georges de la Tour Metz

Professeur suppléant :

M. VAQUER, lycée Louis de Cormontaigne Metz

CPE :

MME SUZANNE, lycée Robert Schuman Metz

CPE suppléant :

Mme MIROUFE, lycée Cormontaigne Metz

CIO :

M. LA MANTIA, Directeur du CIO de Saint-Avoid

Sous-commission 3 :

Présidente : Mme SIEBERT-WEYMIENS, Proviseure-Adjointe, lycée Charles Jully Saint-Avoid

Cheffe d'établissement : Mme PERQUIN-CLARE, Proviseure, lycée Rosa Parks Thionville

Chef d'établissement : M. PALLEZ, Proviseur, lycée Louis Vincent Metz

Professeurs :

M. CARRY, lycée La Communication Metz

M. PINON, lycée Louis Vincent - Metz

Mme SCHIPPKE, lycée Cormontaigne Metz

Professeurs suppléants :

M. TINTINGER, lycée Robert Schuman Metz

M LOIODICE, lycée Louis Vincent Metz

CPE :

Mme AUTUGELLE, lycée La Communication Metz

CPE suppléante :

Mme CHOULLI, lycée Fabert Metz

CIO :

Mme ALEXANDER, CIO de Metz

Sous-commission 4 :

Président : M. RUHLMANN, Proviseur-Adjoint, lycée Nominé Sarreguemines

Chef d'établissement : M FERRARO, Proviseur, lycée Fabert Metz

Cheffe d'établissement : Mme TREMISOT HERZOG, Proviseure, lycée Charlemagne Thionville

Professeurs :

Mme ALBRECH, lycée Fabert Metz

Mme GASS, lycée La Communication Metz

Mme BEDIN, lycée Georges de la Tour Metz

Professeure suppléante :

Mme ZEYER, lycée Fabert Metz

CPE :

Mme BERTHE, lycée Louis Vincent Metz

CPE suppléante :

Mme CHOULLI, lycée Fabert Metz

CIO :

Mme SPANIER-NAU, Directrice du CIO de Hayange

Article 2 : Les membres de la commission d'appel mentionnés à l'article 1^{er} sont nommés pour une durée d'un an.

Article 3 : Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Metz, le 10/06/2026

Pour le recteur, et par délégation,
Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de Moselle

Mickaël CABBEKE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mickaël Cabbeke', written in a cursive style with a large initial 'M' and 'C'.